LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE DE LA PART D'ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DE PARTICULIERS QUI S'OPPOSENT À LA CONSULTATION SOUS FORME DE « SPRINT NATIONAL » SUR LA STRATÉGIE EN MATIÈRE D'IA

Le 31 octobre 2025

PAR COURRIEL <u>ministeraidi-ministreiain@ised-isde.gc.ca</u>

COPIE À <u>melanie.joly@ised-isde.gc.ca</u>

ised-isde@ised-isde.gc.ca

L'honorable Mélanie Joly Ministre de l'Industrie Chambre des communes Ottawa, ON K1A 0A6

L'honorable Evan Solomon Ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique Chambre des communes Ottawa, ON K1A 0A6

Groupe de travail sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle du gouvernement du Canada

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Madame l'honorable Ministre Joly, Monsieur l'honorable Ministre Solomon et Mesdames et Messieurs les membres du Groupe de travail sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle du gouvernement du Canada,

Objet : Des groupes de la société civile et des groupes de défense des droits de la personne s'opposent au « sprint national » sur la stratégie en matière d'IA

Nous, soussignés, universitaires, défenseurs et représentants d'organismes de la société civile, de défense des droits humains, de défense des droits civiques, et de communautés en quête d'équité, vous écrivons pour protester contre l'approche profondément erronée et inappropriée en matière de consultation publique que constitue le « sprint national » de trente jours du gouvernement sur sa stratégie d'intelligence artificielle (« IA »), ainsi que pour nous y opposer.

Nous demandons à la ministre Joly, au ministre Solomon et à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») de :

- 1. Reporter la date de la fin de la consultation au 2 février 2026;
- Remanier le groupe de travail afin que sa représentativité soit plus équitable et qu'il soit en mesure de faire face aux menaces que pose l'IA à l'égard de la population et des communautés;
- 3. Réécrire le sondage pour en faire un instrument de consultation plus légitime et impartial.

Le processus de consultation actuel suggère un sérieux mépris des préoccupations aussi diverses que connues de la population canadienne par rapport aux risques et aux dangers liés aux technologies que l'on désigne actuellement par le terme « intelligence artificielle ». Cette impression découle de l'urgence créée de toutes pièces suscitée par la brièveté du délai imposé pour présenter des opinions éclairées sur un sujet aussi complexe et important que l'IA, des propos dominants du sondage connexe, de son cadre prédéterminé, de la priorité qu'il accorde aux intérêts commerciaux et économiques et de l'absence de défenseurs et de représentants des droits de la personne et des libertés civiques au sein du Groupe de travail sur la stratégie en matière d'IA (le « groupe de travail »).

Tous les signataires de cette lettre ne s'entendent pas nécessairement sur tous les points ci-dessous et n'ont pas tous les mêmes positions à l'égard des problèmes relatifs à l'IA ou des façons de les régler. Nous sommes toutefois tous unis dans notre opposition à ce processus de consultation. Nous refusons tous de participer à cette consultation et affirmons qu'elle ressemble à une tentative malhonnête de donner une légitimité publique à un résultat décidé à huis clos.

Le ministre Solomon a déclaré avoir l'intention d'éviter toute « <u>surenchère</u> » en matière de prévention des effets négatifs de l'IA. Cela suggère un <u>manque inquiétant de</u> <u>compréhension</u> de la vaste gamme d'effets négatifs documentés de ces technologies dont devrait tenir compte toute stratégie nationale pertinente.

Bien que l'utilisation de l'IA puisse avoir des conséquences positives dans certains cas précis, la question n'est pas de déterminer si une technologie a une quelconque utilité, mais si sa mise en œuvre *justifie le prix à payer*, que ce soit sur les plans humain, environnemental ou démocratique. Il s'agit d'une question complexe, multidimensionnelle et interdisciplinaire et il faut plus de trente jours, avec un bref préavis, pour y répondre par écrit de façon pertinente.

Pour être plus précis, vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de certaines des nombreuses conséquences négatives et atteintes aux droits humains, ainsi que de certains des nombreux coûts psychologiques humains et risques pour l'ensemble de la société que comportent la mise en œuvre non réglementée des diverses technologies fondées sur l'IA qui ont été créées jusqu'à maintenant, particulièrement l'IA générative et les systèmes algorithmiques de prise de décision :

• Aggravation des inégalités socio-économiques et érosion des droits du travail : L'IA est bâtie sur le dos de travailleurs et travailleuses sous-payé·e·s et traumatisé·e·s, notamment des travailleurs et travailleuses fantômes invisibles sur lesquels reposent les fonctionnalités de base des outils d'IA, de travail humain caché déguisé en IA et de l'exploitation du travail créatif sur laquelle est fondée l'IA générative. De plus, ces technologies érodent les droits des travailleurs et travailleuses et exacerbent les inégalités de pouvoir en milieu de travail en normalisant le vol de salaire par le biais d'algorithmes de discrimination salariale, en utilisant des « logiciels patronaux », la gestion algorithmique, la surveillance constante ainsi que des systèmes d'embauche discriminatoires fondés sur l'IA pour porter atteinte aux droits à la vie privée, à la santé et à la sécurité des travailleurs et des travailleuses. Parallèlement, les algorithmes de bien-être

<u>automatisés</u> ont ruiné des vies en <u>détectant des fraudes</u>, de façon erronée, <u>biaisée</u> et <u>arbitraire</u>, à un tel point qu'aux Pays-Bas, on a jugé qu'ils <u>portaient</u> attente aux droits humains.

- Sérieuses répercussions environnementales et climatiques : Les centres de données d'IA ont besoin de formidables quantités d'eau et d'énergie, ce qui, selon les prévisions, entraînera une augmentation exponentielle de la demande tout en provoquant une résurgence de l'industrie des combustibles fossiles et même la réouverture de la centrale nucléaire de Three Mile Island. Les communautés locales où sont construits les centres de données sont les plus durement touchées, notamment par une augmentation incontrôlée des factures de services publics résidentiels et une exacerbation des cas de sécheresse. L'intérêt que suscite l'utilisation de l'IA pour étendre l'extraction des ressources a également mené à la création de partenariats entre de grandes sociétés technologiques et des sociétés productrices de combustibles fossiles, ce qui a causé d'autres dégâts environnementaux.
- Colonisation, dépossession et l'effacemement des peuples autochtones et de leurs droits: Le développement de l'IA est fondé sur l'appropriation, par extraction, des connaissances traditionnelles et de la propriété intellectuelle culturelle en tant que données de formation tout en les dépouillant de l'histoire et du contexte propres aux nations autochtones, sur la diffusion de désinformation impliquant la fausse représentation et l'« uniformisation » des peuples, des cultures et de l'art autochtones comme s'ils étaient interchangeables, ainsi que sur une atteinte à la souveraineté des données autochtones et aux droits des Autochtones à l'égard de leurs propres terres au profit de centres de données d'IA nocifs pour l'environnement.
- Automatisation du racisme dans l'ensemble de la société : Les outils algorithmiques de prise de décision ont automatisé les préjugés contre les communautés noires, autochtones et certaines autres communautés racisées, avec des répercussions nuisibles sur de nombreux domaines de leur vie, notamment des carences en matière de soins de santé, des orientations pédagogiques discriminatoires, la perte de logements locatifs, le refus d'accorder des prêts hypothécaires, des décisions discutables en matière d'immigration, des arrestations illicites par les forces de l'ordre et un traitement injuste par le système de justice pénale. Pendant ce temps, les programmes d'IA générative répondent systématiquement aux requêtes des utilisateurs en faisant preuve de racisme explicite et de préjugés raciaux plus subtils. Le racisme algorithmique prend une dimension plus lourde de conséquences lorsqu'on l'applique à des systèmes d'armes autonomes, que ce soit dans le contexte d'opérations de sécurité, de conflits armés ou de l'application de la loi.
- Augmentation de <u>la misogynie</u> ainsi que des <u>abus, du harcèlement</u> et de la <u>violence fondé sur le genre</u>: Des hommes, des garçons et même <u>des acteurs</u> <u>étatiques</u> utilisent <u>l'IA générative</u> et des <u>applications fondées sur l'IA</u> pour créer des <u>vidéos pornographiques hypertruquées</u> et <u>d'autres types d'images et de vidéos intimes</u> de femmes et de jeunes filles sans leur consentement, notamment <u>des étudiantes</u> et des <u>camarades de classe</u> de <u>villes</u> de tout le <u>Canada</u>, ainsi que

de journalistes, de politiciennes et <u>de femmes qui défendent les droits humains</u>, portant atteinte à leurs droits fondamentaux au respect de <u>l'intimité sexuelle</u> et à l'autonomie sexuelle, à l'intégrité physique et à <u>l'égalité</u>, ainsi qu'à leur liberté d'expression et leur capacité de participer pleinement à la démocratie et à la société.

- Marginalisation et exclusion des personnes LGBTABIA+: En matière d'identité de genre, les systèmes d'analyse faciale et de « reconnaissance du genre » sont inefficaces, réducteurs et biaisés. Des saisies de données prédatrices utilisent des vidéos de transition extrêmement personnelles pour entraîner des algorithmes de surveillance. Des chercheurs du domaine de l'IA ont tenté de « prédire » l'orientation sexuelle d'étrangers sans leur consentement, et certains utilisateurs se servent de l'IA générative pour promouvoir la haine et la violence homophobes, transphobes et déshumanisantes sur les médias sociaux.
- Menaces fondamentales pour la santé mentale et le bien-être cognitif: De nombreux cas de décès d'adolescents qui se suicident dans des incidents liés à des interactions prolongées avec des agents conversationnels entretenant les impulsions négatives ont fait surface. Les professionnel·le·s de la santé luttent contre la paranoïa, les pertes de contact avec la réalité et les idées délirantes induites par des agents conversationnels, un phénomène de plus en plus répandu que l'on appelle communément « psychose liée à l'IA », et certaines études ont mis en évidence l'éventuel déclin de la pensée critique et de compétences connexes chez les étudiant·e·s et les autres personnes qui utilisent de grands modèles linguistiques (GML) pour effectuer des travaux scolaires ou de nature semblable.
- Risques liés à la confidentialité, à la surveillance de masse et aux vulnérabilités en matière de sécurité : Certaines pensées intimes que des gens avaient saisies dans Grok et ChatGPT ont été divulquées dans le cadre de recherches effectuées avec Google. La présidente de Signal, Meredith Whittaker, a décrit l'« lA agentive » comme une dangereuse menace à l'égard de la vie privée et de l'utilisation de messageries cryptées, des sociétés d'« lA Potemkine » commercialisent des produits en les présentant comme fondés sur l'IA tout en demandant secrètement à des travailleurs et travailleuses humain es de consulter les courriels, les messages vocaux et les données saisies dans les calendriers de leurs clients. De plus, des failles de sécurité critiques exposant les développeurs à des attaques à distance, notamment des codes d'exploitation « sans clic », ont été découvertes dans le logiciel Copilot de Microsoft, et des développeurs exposés à des attaques à distance dans Anthropic. Pendant ce temps, certaines organisations chargées d'appliquer la loi et de veiller à la sécurité nationale ont utilisé l'IA pour développer et étendre des outils de surveillance et d'analyse, et certains gouvernements ont systématiquement tenté d'exclure l'utilisation de l'IA à des fins de sécurité nationale de la portée de la réglementation malgré les évidentes possibilités d'atteintes aux droits de la personne.
- Promotion implicite de l'eugénisme et exclusion des personnes handicapées: Certains grands chercheurs, experts en technologie et critiques du domaine ont mis en évidence les <u>racines eugénistes d'éminents apôtres de l'IA</u>, ainsi que des projets et du discours connexes qui préconisent implicitement

d'attribuer, à l'avenir, le pouvoir en fonction d'une vision étroite de l'intelligence, au détriment de ceux et celles qui subissent aujourd'hui le fardeau de systèmes d'IA nuisibles. Cette tendance, que l'on a décrite comme de la « phrénologie combinée à des mathématiques », s'ajoute à l'exclusion globale du mouvement des personnes handicapées du développement et de la gouvernance de l'IA, en dépit de problèmes comme la discrimination en matière d'assurance-maladie, le fait que les véhicules autonomes ne reconnaissent ni les personnes en fauteuil roulant ni les piétons aveugles, la difficulté de coder les algorithmes en fonction des différents types de handicap et la nature instable de l'IA par rapport aux normes et à l'acceptabilité sociales.

• Effondrement du contexte de l'information fonctionnelle: Les grands modèles linguistiques sont connus pour produire des <u>textes inexacts</u>, <u>trompeurs</u>, voire <u>inventés de toutes pièces</u> en les présentant comme de l'information ou des sources d'<u>expertise</u> fiables. Toutefois, la population y a de plus en plus <u>recours</u> en tant que sources d'information crédible. Les applications d'IA générative comme Sora 2 ont donné naissance à d'incessantes vagues de « <u>bouillie d'IA</u> » (qui, dans le cas de Facebook, sont <u>encouragées et payées par la plateforme</u> elle-même), ainsi que de <u>fausses images et vidéos</u> qui circulent sur Internet, ce qui constitue une <u>attaque brutale contre la réalité</u> et suralimente <u>les risques de désinformation</u> actuels, notamment à l'égard de la <u>démocratie</u> au <u>Canada et ailleurs</u>, tout en multipliant la valeur boursière des dividendes de ceux qui propagent ces mensonges.

En cette ère où il a été démontré que l'IA est dangereuse pour la société et les populations historiquement marginalisées, l'application d'une philosophie consistant à « agir rapidement quitte à faire des dégâts » à une « stratégie nationale » s'oppose à tout engagement visant à réglementer l'IA en respectant les principes des droits humains, de la justice sociale, de la participation démocratique, ou de tisser la confiance avec la société civile. Selon certains sondages et certaines enquêtes, au moins la moitié, et jusqu'à 85 pour cent des Canadiens « perçoivent l'IA comme une menace », souhaitent que le gouvernement réglemente les technologies liées à l'IA, ou se préoccupent des répercussions sociales et environnementales de l'IA.

Le fait que le gouvernement insiste pour agir avec une précipitation injustifiée sans commencer par prendre en compte les innombrables répercussions indiquées ci-dessus ni laisser aux parties prenantes, qui manquent souvent de ressources, le temps de le faire dans le cadre de leurs propositions est inadmissible. Cela est d'autant plus vrai que de nombreuses communautés vulnérables auxquelles l'IA porte préjudice de façon disproportionnée sont justement les plus mal représentées au sein du groupe de travail.

Nous avons déjà vécu cela. Les experts et les défenseurs des droits humains et de l'IA qui, de bonne foi, ont participé à une consultation gouvernementale tout aussi biaisée au sujet de la Loi sur l'intelligence artificielle et les données proposée dans le cadre du projet de loi C-27, qui a été abandonné, en ont assez.

Compte tenu de tous les renseignements qui précèdent, nous réitérons les demandes que nous faisons ci-dessus à la ministre Joly, au ministre Solomon et à ISDE de :

- 1. Reporter la date de la fin de la consultation au 2 février 2026;
- 2. Remanier le groupe de travail afin que sa représentativité soit plus équitable et qu'il soit en mesure de faire face aux menaces de l'IA à l'égard de la population et des communautés;
- 3. Réécrire le sondage pour en faire un instrument de consultation plus légitime et impartial.

Entre-temps, la société civile canadienne rejette cette pseudo-consultation en tant que diversion visant à présenter un simulacre de consentement à un programme prédéterminé, et refuse d'y participer.

Nous organiserons plutôt un processus indépendant et distinct : une Consultation populaire au sujet de l'IA. Si les ministres, le groupe de travail et le reste du gouvernement canadien souhaitent réellement intégrer les opinions éclairées et pertinentes de la population sur l'IA, les propositions des organismes et des particuliers participants seront publiées le 2 février 2026 sur un site Web public (dont l'adresse précise sera annoncée dans les prochains mois).

SIGNÉ:

Organisations

- 1. Action Canada for Sexual Health and Rights
- 2. Adrianne Yiu Coaching & Consulting
- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux du Québec (APTS)
- 4. Amnesty International Canadian Section (English-speaking)
- 5. Amnistie internationale Canada francophone
- 6. Artificial Intelligence Monitor for Immigration in Canada and Internationally (AIMICI)
- 7. British Columbia Civil Liberties Association (BCCLA)
- 8. Canadian Anti-Stalking Association (CASA)
- 9. Canadian Center for Women Empowerment
- 10. Canadian Centre for Policy Alternatives
- 11. Canadian Council of Muslim Women (CCMW)
- 12. Canadian Friends Service Committee (Quakers)
- 13. Centre for Civic Governance
- 14. Centre for Climate Justice, University of British Columbia
- 15. Centre for Free Expression
- 16. Citizens for Public Justice
- 17. DAWN Canada
- 18. Disability Justice Network of Ontario
- 19. Ending Sexual Violence Association of Canada

- 20. Freedom of Information and Privacy Association
- 21. International Civil Liberties Monitoring Group
- 22. Just Peace Advocates/Mouvement Pour Une Paix Juste
- 23. Ligue des droits et libertés
- 24. NicheMTL
- 25. OCASI Ontario Council of Agencies Serving Immigrants
- 26. OpenMedia
- 27. PEN Canada
- 28. Privacy & Access Council of Canada
- 29. Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- 30. SCFP 3535
- 31. Show Up Toronto
- 32. South Asian Legal Clinic of Ontario
- 33. Start Point Organization
- 34. Tech Workers Coalition Canada
- 35. Technologists for Democracy
- 36. The Canadian BDS Coalition and International BDS Allies
- 37. The Centre for Community Organizations (COCo)
- 38. Women's Centre for Social Justice WomenatthecentrE
- 39. Women's Legal Education and Action Fund (LEAF)
- 40. Women's Shelters Canada / Hebergement femmes Canada
- 41. YWCA Canada

Individus

- 1. Adam Molnar, Associate Professor, University of Waterloo
- 2. Aja Mason, Boreal Logic Inc
- 3. Alana Lajoie-O'Malley, Dalhousie University
- 4. Alayna Kolodziechuk, Director, initio Tech and Innovation Law Clinic at Schulich School of Law Dalhousie University
- 5. Alberto Lusoli, Toronto Metropolitan University
- 6. Alex Megelas, Concordia University Applied Al Institute
- 7. Ana Brandusescu, McGill University
- 8. Andrew Clement, Professor Emeritus, University of Toronto
- 9. Andrew Do, OPEIU Tech Workers Union Local 1010
- 10. Anis Rahman, Assistant Teaching Professor, Department of Communication, University of Washington, Seattle, United States
- 11. Anne Pasek, Trent University

- 12. Dr Aren Roukema
- 13. Dr. Bhaskar Mitra, Independent Researcher
- 14. Bill Hearn, HearnLaw
- 15. Blayne Haggart, Professor of Political Science, Brock University
- 16. Caitlin Heppner, PhD Candidate, University of Ottawa
- 17. Carina Albrecht, Institute for Advanced Study
- 18. Prof Christoph Becker, Faculty of Information, University of Toronto
- 19. Claudia Fiore-Leduc
- 20. Corina MacDonald, Concordia University
- 21. Cynthia Khoo, Lawyer, Tekhnos Law / Senior Fellow, Citizen Lab
- 22. Daniel J. Paré, Associate Professor, University of Ottawa
- 23. Daniel Keyes, Department of English and Cultural Studies, University of British Columbia Okanagan
- 24. David Bugaresti
- 25. Dr. Derek Hrynyshyn
- 26. Dori Do
- 27. Dr. Astrida Neimanis, Department of English and Cultural Studies, UBC Okanagan
- 28. Dr. Bita Amani, Queen's University, Faculty of Law
- 29. Elizabeth Block
- 30. Emile Dirks, Senior Research Associate at The Citizen Lab
- 31. Emily Truman, PhD, Research Program Coordinator and Data Analyst, Department of Communication, Media and Film, Faculty of Arts, University of Calgary
- 32. Emily Veysey, University of New Brunswick
- 33. Enda Brophy, School of Communication, Simon Fraser University
- 34. Erin Whitmore, Consultant & Registered Social Worker
- 35. Evan Light, Faculty of Information, University of Toronto
- 36. evelyn tischer
- 37. Fenwick McKelvey, Concordia University
- 38. Francky Franck
- 39. Gabrielle Lim
- 40. Gideon Christian, University Research Chair (Al and Law), Faculty of Law, University of Calgary
- 41. Gustavo Ferreira, Assistant Professor, teaching stream, University of Toronto
- 42. Gwendolyn Blue, University of Calgary
- 43. Hana Darling-Wolf, graduate student University of Toronto
- 44. Heather McLeod-Kilmurray
- 45. Heather Morrison
- 46. Irina Ceric, Assistant Professor, University of Windsor Faculty of Law

- 47. Jaigris Hodson, Royal Roads University
- 48. Jamie Liew, University of Ottawa, Faculty of Law
- 49. Jane Bailey, Full Professor, University of Ottawa Faculty of Law
- 50. Jason Hannan, University of Winnipeg
- 51. Jeff Doctor, Animikii Indigenous Technology
- 52. Dr. Jeff Heydon, Wilfrid Laurier University
- 53. Jennifer Pybus, York University
- 54. Jennifer Raso, Assistant Professor, Faculty of Law, McGill University
- 55. Jessica Dubé, IRSST
- 56. Joanna Redden, Associate Professor Western University
- 57. John Packer, Faculty of Law and Member, Human Rights Research and Education Centre, University of Ottawa
- 58. Jonathan Wald, Centre for Engineering in Society, Concordia University
- 59. Jorge Frozzini, UQAC
- 60. Karen Smith, Associate Professor, Brock University
- 61. Karine Gentelet, Professor, Université du Québec en Outaouais
- 62. Katherine Reilly, Associate Professor, School of Communication, Simon Fraser University
- 63. Dr. Katie Szilagyi, Assistant Professor, Faculty of Law, University of Manitoba
- 64. Kean Birch, Ontario Research Chair in Science Policy, York University
- 65. Kenneth Werbin, Associate Professor, Wilfrid Laurier University
- 66. Kit Chokly, PhD Student in Communication Studies, McGill University
- 67. Dr. Kristen Thomasen, Senior Chair in Law, Robotics, and Society and Associate Professor, Windsor Law
- 68. Léo Bourgeois, Junior Staff Lawyer, initio Technology and Innovation Law Clinic, Schulich School of Law at Dalhousie University
- 69. Leslie Regan Shade, Professor Emerita, Faculty of Information, University of Toronto
- 70. Leslie Salgado, PhD Candidate University of Calgary
- 71. Professor Lisa Austin, Jackman Faculty of Law, University of Toronto
- 72. Lucie Guibault, Dalhousie University
- 73. Lucy Suchman, Professor Emerita
- 74. Luke Stark, Faculty of Information and Media Studies, Western University
- 75. Madalyn Hay
- 76. Marcel O'Gorman
- 77. Marina Pavlovic, Associate Professor, University of Ottawa, Faculty of Law, Common Law Section
- 78. Mark Cauchi, Department of Humanities, York University
- 79. Martha Jackman, Professor emerita, Faculty oof Law, University of Ottawa
- 80. Matthew Tegelberg, Associate Professor at York University

- 81. Mél Hogan, Associate Professor, Film & Media Studies, Queen's University
- 82. Melissa Adler
- 83. Natasha Goel, University of Toronto
- 84. Natasha Malik, PhD Candidate at McMaster University
- 85. Natasha Tusikov, Associate Professor, York University
- 86. Nathaniel Laywine, York University
- 87. Nicholas Fazio, York University
- 88. Nick Gertler
- 89. Noah Davis, initio Technology & Innovation Law Clinic
- 90. Noura Aljizawi, Senior Researcher at the Citizen Lab, University of Toronto
- 91. Ozgun Topak, Associate Professor, York University.
- 92. Paris Marx, Tech Won't Save Us
- 93. Patrick McCurdy, Professor, University of Ottawa
- 94. Phil Rose
- 95. Prem Sylvester, Simon Fraser University
- 96. Prof Valerie Steeves
- 97. Renée Sieber, Professor, McGill University
- 98. Robert W Gehl, Ontario Research Chair of Digital Governance for Social Justice, York University
- 99. Roch Tassé, ex-national coordinator, International Civil Liberties Monitoring Group
- 100. Ronald J. Deibert, O.C., O.O., Professor of Political Science and Director of the Citizen Lab, The Munk School, University of Toronto
- 101. Rosel Kim, Lawyer
- 102. Rowland Lorimer
- 103. Ryan J Phillips
- 104. Sara Bannerman, Canada Research Chair in Communication Policy and Governance, Professor, McMaster University
- 105. Sawndra Skjerven
- 106. Scott DeJong, Concordia University
- 107. Shalaleh Rismani, McGill University
- 108. Shoshana Magnet, Professor, University of Ottawa
- Siobhan O'Flynn, Assistant Professor, Teaching Stream, Canadian Studies Program, University of Toronto
- 110. Sophie Toupin, Université Laval
- 111. Stefanie Duguay, Associate Professor and Chair in Digital Intimacy, Gender and Sexuality
- 112. Stuart Poyntz, Simon Fraser University
- 113. Suzie Dunn, Assistant Professor, Dalhousie University Schulich School of Law, Director of the Law and Technology Institute

- 114. Tamara Shepherd, Associate Professor, University of Calgary
- 115. Thomas Wilson (MA student), SFU School of Communication
- 116. Tracey P. Lauriault, Associate Professor, Critical Media and Big Data, School of Journalism and Communication, Carleton University
- 117. Tracy Valcourt, Concordia University
- 118. Ümit Kiziltan
- 119. Vanessa T, Individual
- 120. Vasanthi Venkatesh, Associate Professor Faculty of Law University of Windsor
- 121. Vincent Wong, Assistant Professor University of Windsor
- 122. Xavier Parent-Rocheleau, Associate Professor, HEC Montréal
- 123. Yuan Stevens, Data & Society Research Institute; Independent Research Consultant and Advisor